



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 25 février 2020. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, Ing., M. ing., Vice-président exécutif, développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil à www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 Septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre au développement du gisement de graphite du Lac Guéret au Québec, au Canada, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentrent sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du Lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du Lac Guéret a donc commencé.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

B) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Après avoir reçu le décret (608-2018) du gouvernement du Québec, en vertu duquel le Projet est autorisé, et les progrès réalisés en matière d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement, Mason Graphite s'est concentrée sur la mise en place de son équipe de construction.

Compte tenu de l'expérience combinée des membres de la direction dans le domaine du graphite (plus de 60 ans) ainsi que celle de l'équipe de construction, il est clair que la Société est idéalement outillée pour gérer elle-même la construction; cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie des disciplines suivantes est aussi en cours d'avancement : tuyauterie, électricité, instrumentation et automatisation.

Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.

Le déboisement du site minier du Lac Guéret est terminé depuis la mi-décembre 2018.

Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019. Les trois épaisseurs sont en cours de fabrication à Baie-Comeau.

Le projet en quelques chiffres clés :

- Ingénierie (toutes disciplines) : 76% d'avancement (64 900 heures réalisées);
- Approvisionnements (achats) : Sur un total de 63 lots, 8 sont 100% octroyés, 32 sont prêts à être octroyés et 23 sont en cours de préparation;
- Contrats (fourniture et installation) : Sur 47 contrats, 14 sont prêts à être octroyés et 33 sont en cours de préparation.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau, pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

C) TRAVAUX RELATIFS AU GRAPHITE NATUREL SPHÉRIQUE ENROBÉ

Les travaux relatifs au développement des différents grades de graphite naturel sphérique enrobé (« GNSE »), couvrant les procédés de purification, de micronisation, de classification, de sphéronisation et d'enrobage, se sont achevés, avec succès, à l'automne 2018. Les résultats sont des grades GNSE qui répondent pleinement aux performances requises par les fabricants de batteries Li-ion. Les grades GNSE ont été développés pour répondre spécifiquement aux exigences des batteries destinées aux véhicules électriques et au stockage de l'énergie ; des grades ont également été développés pour d'autres applications telles que pour les outils électriques et les téléphones cellulaires.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite a mis en service sa toute nouvelle usine pilote de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Par ailleurs, de nouveaux lots de graphite sphérique enrobé, répondant aux exigences très sévères des batteries Li-Ion pour véhicules électriques, ont été produits récemment. Ces nouveaux résultats démontrent à nouveau l'efficacité et la reproductibilité des procédés de purification, de micronisation, de sphéronisation, de classification et d'enrobage développés pour traiter le graphite du Lac Guéret.

Mason Graphite conduit actuellement une étude technique et économique sur la future usine de 2^e transformation. Cette étude, qui s'échelonne sur plusieurs mois, a comme objectifs d'industrialiser les procédés, maximiser la réutilisation des réactifs et définir les besoins en traitements des effluents.

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

| | Produits de graphite à valeur ajoutée | | |
|--|--|-----------------------------------|------------------|
| | Dépenses | Aides gouvernementales | Nettes |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015 | 229 246 | 41 000 | 188 246 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016 | 30 552 | 9 000 | 21 552 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017 | 1 107 683 | 290 936 | 816 747 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018 | 1 068 132 | 334 366 | 733 766 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019 | 1 816 527 | 280 813 | 1 535 714 |
| Pour le semestre clos le 31 décembre 2019 | 823 490 | 92 773 | 730 717 |
| | 5 075 630 | 1 048 888 | 4 026 742 |

D) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 16 juin 2017, la Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé l'entente Mushalakan, une entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») découlant de l'entente de coopération entre les parties conclue en 2014.

L'entente Mushalakan, négocié directement entre le Conseil de Pessamit et les dirigeants de Mason Graphite, reflète la volonté des parties de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que le projet minier de graphite du Lac Guéret soit un succès et profite à la communauté de Pessamit et à la population de Manicouagan.

Dans le cadre de l'entente Mushalakan, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuinut. Cette stratégie sera élaborée de manière à assurer des possibilités d'emploi à tous les niveaux pour les Pessamiuinut et à encourager leur maintien et leur avancement dans le cadre du projet. En plus de la stratégie, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables. Ces derniers vont promouvoir et protéger les droits, le mode de vie et la culture des Pessamiuinut en plus de soutenir le développement économique des générations présentes et futures.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des trimestres clos les 31 décembre 2019 et 2018

La Société a totalisé une perte de 1 105 799 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019. Cela se compare à une perte de 568 233 \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 pour une variation de 537 566 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

| | Trimestre clos le 31 décembre 2019 \$ | Trimestre clos le 31 décembre 2018 \$ | Variance \$ | |
|--|---|---|----------------|--|
| Salaires et honoraires de consultation | 398 161 | 301 548 | 96 613 | Une indemnité de fin de contrat a été versée en octobre 2019 ce qui explique cette augmentation. |
| Frais d'honoraires professionnels | 197 986 | 147 827 | 50 159 | Des travaux supplémentaires ont été effectués en lien avec les procédures d'audit ceci pour les EF de juin 2019, expliqués principalement par le test de dépréciation des actifs |
| Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée | 615 821 | 333 297 | 282 524 | Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre comparativement au trimestre de 2018. |
| Frais pour la production de graphite naturel pour les clients et tests | - | 110 250 | (110 250) | Tel que prévu aucune dépense engagée pour la production de graphite naturel comparativement au trimestre de 2018. |
| Frais de recherche et développement | 2 450 | 273 821 | (271 371) | Tel que prévu, la Société a cessé les dépenses sur le projet des résidus miniers comparativement au trimestre de 2018. |
| Quote-part de la perte d'une entreprise associée | - | 353 000 | (353 000) | La Société a disposé de son placement dans NanoXplore le 9 septembre 2019. |
| Perte nette (gain net) sur actifs financiers | - | 208 000 | (208 000) | La Société a exercé ses bons de souscription de NanoXplore en date du 2 août 2019. |
| Charges financières nettes | - | (1 105 000) | 1 105 000 | En juin 2019 la Société a remboursé la totalité de sa débenture convertible ce qui explique qu'elle n'a plus de charge financière. |
| Aides gouvernementales | (275 577) | (104 043) | (171 534) | La Société a reçu son crédit d'impôt minier pour l'année 2018. |
| Autres charges et produits | 166 958 | 49 533 | 117 425 | Augmentation nette non significative des autres charges et produits |
| Total | 1 105 799 | 568 233 | 537 566 | |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
 Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
 (en dollars canadiens)

Comparaison des semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018

La Société a totalisé un profit de 17 710 339 \$ pour le semestre clos le 31 décembre 2019. Cela se compare à un profit de 690 693 \$ pour le semestre clos le 31 décembre 2018 pour une variation de 17 019 646 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

| | Semestre clos le 31 décembre 2019 \$ | Semestre clos le 31 décembre 2018 \$ | Variance \$ | |
|--|--|--|----------------|---|
| Salaires et honoraires de consultation | 641 360 | 534 900 | 106 460 | Une indemnité de fin de contrat a été versée en octobre 2019 ce qui explique cette augmentation. |
| Frais d'étude sur les produits de graphite à valeur ajoutée | 823 490 | 704 237 | 119 253 | Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce semestre comparativement au semestre de 2018. |
| Frais pour la production de graphite naturel pour les clients et tests | - | 174 323 | (174 323) | Tel que prévu aucune dépense engagée pour la production de graphite naturel comparativement au semestre de 2018. |
| Frais de recherche et développement | 6 790 | 299 426 | (292 636) | Tel que prévu, la Société a cessé les dépenses sur le projet des résidus miniers comparativement au semestre de 2018. |
| Quote-part de la perte d'une entreprise associée | 374 015 | 725 500 | (351 485) | La Société a disposé de son placement dans NanoXplore le 9 septembre 2019. |
| Perte nette (gain net) sur actifs financiers | (261 000) | 598 000 | (859 000) | Pour le semestre 2019, la Société a exercé ses bons de souscription en date du 2 août 2019. Et, au cours du semestre 2018, la perte sur la valeur des bons de souscription de NanoXplore, principalement dû à la baisse du titre boursier entre le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2018 (1,90 \$ à 1,45 \$) explique la perte de 598 000\$. |
| Charges financières nettes | - | (2 307 723 \$) | 2 307 723 | En juin 2019 la Société a remboursé la totalité de sa débenture convertible ce qui explique qu'elle n'a plus de charge financière. |
| Profit à la dilution d'une entreprise associée | 583 600 | (1 710 000 \$) | 2 293 600 | Le 9 septembre 2019 la Société a disposé de son placement dans NanoXplore. Au cours du semestre de 2018, NanoXplore avait acquis la Société Sigma Industries Inc. et payé partiellement l'acquisition en émettant des actions. La participation de Mason était passée de 23.8% à 22.5% ce qui a donné lieu à un profit à la dilution présumée de sa participation. |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
 Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
 (en dollars canadiens)

| | | | | |
|--|---------------------|------------------|---------------------|--|
| Gain net sur disposition d'une participation d'une entreprise associée | (20 057 682) | - | (20 057 682) | Au cours du semestre se terminant le 31 décembre 2019, la Société a vendu sa participation dans NanoXplore, générant un gain sur disposition d'une participation dans une entreprise associée d'environ 20M\$. |
| Aides gouvernementales | (357 830) | (161 573) | (196 257) | La Société a reçu son crédit d'impôt minier pour l'année 2018. |
| Autres charges et produits | 536 918 | 452 217 | 84 701 | Augmentation nette non significative des autres charges et produits |
| Total | (17 710 339) | (690 693) | (17 019 646) | |

3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| | Dec 31, 19 | Sept 30, 19 | Juin 30, 19 | Mar 31, 19 |
|---|--------------|-----------------|--------------|----------------|
| | Q2 | Q1 | Q4 | Q3 |
| | (note 1) | (note 2) | (note 3) | (note 4) |
| Perte (bénéfice net) nette de la période | 1 105 799 \$ | (18 816 140 \$) | 1 910 361 \$ | (2 059 581 \$) |
| Perte (bénéfice) par action (de base et diluée) | \$0,01 | (\$0,14) | \$0,01 | (\$0,01) |

| | Dec 31, 18 | Sept 30, 18 | Juin 30, 18 | Mar 31, 18 |
|---|------------|----------------|-------------|----------------|
| | Q2 | Q1 | Q4 | Q3 |
| | | (note 5) | (note 6) | (note 7) |
| Perte (bénéfice net) nette de la période | 568 233 \$ | (1 258 926 \$) | 59 245 \$ | (2 160 318 \$) |
| Perte (bénéfice) par action (de base et diluée) | \$0,01 | (\$0,03) | \$0,03 | (\$0,01) |

Note 1: La perte s'explique par des dépenses importantes prévues au niveau du projet de 2^e transformation.

Note 2: Le profit exceptionnel s'explique principalement par la vente de 22 188 333 actions ordinaires de NanoXplore pour une considération nette totale de 28 137 803 \$. Cette transaction a entraîné un gain net sur disposition d'actif de 20 057 682 \$. Après cette vente, Mason Graphite ne détient plus aucune action ordinaire de NanoXplore.

Note 3: La perte s'explique par des dépenses importantes prévues liées au démarrage d'une nouvelle usine pilote dans le projet de 2^e transformation. De plus, la quote part de la perte de NanoXplore représente 800 000 \$.

Note 4: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain sur dilution de 3 620 000 \$ dans NanoXplore à la suite de transactions sur son capital-actions.

Note 5: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 1 202 723 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué au cours du trimestre) et un gain sur dilution de 1 650 000 \$ dans NanoXplore Inc. à la suite de transactions sur son capital-actions.

Note 6: La perte moins élevée s'explique principalement par le gain de 2 469 170 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) partiellement compensée par des dépenses élevées, mais prévues pour la production de graphite naturel pour les clients et des tests (1 136 058 \$).

Note 7: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) et d'un profit sur dilution de 1 265 000 \$ sur la disposition présumée de la participation de la Société dans NanoXplore Inc. partiellement compensée par une hausse générale des dépenses.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Chaque trimestre a été préparé conformément aux IFRS tels que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

| <u>Entrées et sorties de trésorerie</u> | Périodes de 6 mois clos les 31 décembre | |
|---|--|---------------------|
| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
| | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement | (1 615 538) | (1 927 507) |
| Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (74 376) | (834 071) |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (1 689 914) | (2 761 578) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | - | 106 600 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | 23 040 572 | (10 591 814) |
| Variation de la trésorerie | 21 350 658 | (13 246 792) |

Activités opérationnelles

Pour le semestre clos le 31 décembre 2019, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 311 969 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 1 927 507 \$ en 2018 à 1 615 538 \$ en 2019). Aucune variance significative n'a été notée.

Pour les semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018, les éléments hors trésorerie ont diminué de 74 376 \$ et de 834 071 \$ respectivement. La diminution des éléments hors trésorerie de la période courante s'explique par la baisse des créditeurs et charges à payer de 471 063 \$.

Activités de financement

Pour le semestre clos le 31 décembre 2019, aucune entrée de trésorerie provenant des activités de financement n'a été effectuée comparativement à des entrées de trésorerie de 106 600 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Des options ont été exercées en 2018 comparativement à aucune en 2019.

Activités d'investissement

Pour le semestre clos le 31 décembre 2019, les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 23 040 572 \$ comparativement à des sorties de 10 591 814 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Pour le semestre se terminant le 31 décembre 2019, la Société a déboursé 778 000 \$ pour exercer ses bons de souscription de NanoXplore et a vendu son placement dans cette même société pour une somme de 28,2M\$. Au cours du semestre de l'an dernier, 10 591 814 \$ avait été investis dans le développement du projet du Lac Guéret.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

5. SITUATION FINANCIÈRE

| | <u>31-déc-19</u> | <u>30-juin-19</u> |
|---|--------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Trésorerie (note 1) | 31 969 054 | 10 618 396 |
| Autres actifs courants | 486 878 | 808 256 |
| Total de l'actif courant | 32 455 932 | 11 426 652 |
| Actif financier par le biais du résultat net (note 2) | - | 561 000 |
| Participation dans une entreprise associée (note 3) | - | 7 437 735 |
| Immobilisations corporelles (note 4) | 78 897 232 | 76 795 921 |
| Total de l'actif | 111 353 164 | 96 221 308 |
| Total du passif | 5 740 245 | 8 370 095 |
| Capitaux propres | 105 612 919 | 87 851 213 |

Note 1: L'augmentation s'explique par l'entrée de fonds attribuable à la vente du placement dans NanoXplore.

Note 2: La diminution s'explique par le fait que la Société a exercé ses bons de souscription.

Note 3: La diminution s'explique par la vente du placement dans NanoXplore.

Note 4: L'augmentation s'explique par les montants investis pour le projet du Lac Guéret

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La propriété du Lac Guéret est à l'étape du développement depuis le 30 juin 2017, ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend entièrement du financement externe pour son programme de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 31 décembre 2019, le fonds de roulement de la Société se chiffrait à 29 224 687 \$, son déficit accumulé s'établissait à 13 308 648 \$ et le profit net s'élevait à 17 710 339 \$ pour le semestre clos à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 31 969 054 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et quelques dépenses de développement pour les 12 prochains mois compte tenu de la vente des actions de NanoXplore en date du 9 septembre 2019 pour un montant total de 28,2M \$. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction cherche actuellement de telles sources de financement. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 15 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

8. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangements non comptabilisé.

9. TRANSACTIONS PROPOSÉES

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a aucune proposition formelle de conclure de transaction majeure.

10. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018. La Société n'a pas eu à faire de jugements, d'estimations et d'hypothèses significatifs dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018.

11. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Une nouvelle politique comptable significative a été adoptée durant ce trimestre : contrats de location. Voir section 2 des États financiers.

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Sommaire des principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018.

12. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 25 février 2020, la Société a :

- a) 136 227 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 7 170 000 options en circulation expirant entre le 25 février 2020 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,61 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,90 \$). Si les options étaient exercées, 7 170 000 actions seraient émises pour un montant de 6 453 000 \$.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

13. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

14. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

15. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et semestres clos les 31 décembre 2019 et 2018 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion.